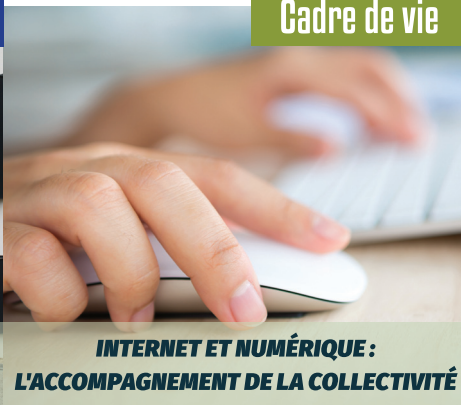


Budget



DES INVESTISSEMENTS POUR L'EMPLOI, LE SPORT ET LA SANTÉ

Cadre de vie



INTERNET ET NUMÉRIQUE : L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Environnement



LA PRÉVENTION DÉCHETS DÈS LE PRIMAIRE

Edito

Edito

Anticiper l'avenir, c'est le défi que doit chaque jour relever le Pays de Meslay-Grez pour ne pas se retrouver en marge d'un monde qui se réinvente de plus en plus vite.

Assurer la veille sur la mise en œuvre de la fibre optique pour tous (indispensable pour nos entreprises, nos collectivités et les particuliers), ou accompagner les personnes les plus éloignées du monde numérique sont autant d'initiatives pour accompagner cette révolution.

Anticiper l'avenir, c'est aussi aménager notre environnement pour réduire notre dépendance aux énergies carbone. Là encore, avec la mise à disposition de vélos à assistance électrique et la réflexion engagée pour des "déplacements doux", le Pays de Meslay-Grez répond présent.

Bonne lecture !
Bernard Boizard

DES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE BIENTÔT DISPONIBLES

Avec la mise en place d'un parc locatif de 15 vélos à assistance électrique, le Pays de Meslay-Grez espère bien inciter ses habitants à se passer de leur voiture pour les petits déplacements du quotidien, tout particulièrement pour les trajets domicile - travail.



Pratique en réelle augmentation dans les villes, l'arrivée du vélo à assistance électrique pourrait bien être une alternative au "tout voiture", y compris en secteur rural. Ce nouveau moyen de locomotion, plus vertueux pour l'environnement, permet d'envisager des déplacements de plusieurs kilomètres sans pour autant devoir fournir d'importants efforts. Accessible à tous, il est aujourd'hui imaginable de se rendre au travail en vélo.

Diminuer les déplacements en voiture

Le parc de Vélos à Assistance Électrique (VAE) du Pays de Meslay-Grez sera prioritairement dédié aux actifs qui utilisent leur véhicule pour les trajets domicile / lieu de travail. En effet, il s'agit bien de remplacer l'utilisation de la voiture par un moyen de circulation plus écologique, et non de prêter un vélo pour une utilisation dans le cadre des loisirs.

Les vélos seront proposés à la location à des tarifs très incitatifs : 35,00 € pour un mois, 80,00 € au trimestre et 250,00 € à l'année, entretien compris. L'investissement de 22 000 € est en partie subventionné par des fonds européens "Territoire à énergie positive".

Avec la mise en place de futures voies de circulation plus sécurisantes (voir article en page 3), la pratique du vélo devrait croître dans les années à venir. ■

infos.com'

Directeur de la publication : Bernard Boizard
Rédaction : Didier Laurent
Mise en page, PAO : Arnaud Houdayer
Crédits photos : CCPMG, Pixabay, Freepik, Roger Leroux
Impression : Imprimerie Bardou-Véron 02.43.70.50.49

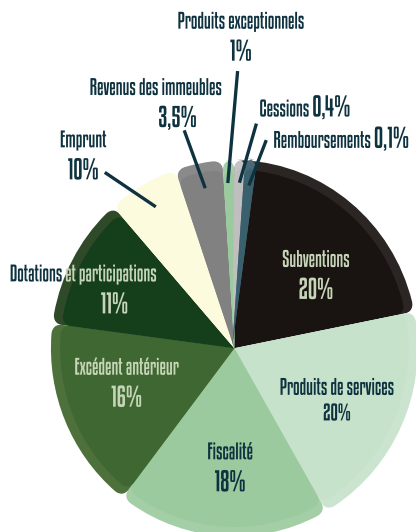


PEFC Imprimé sur du papier recyclé

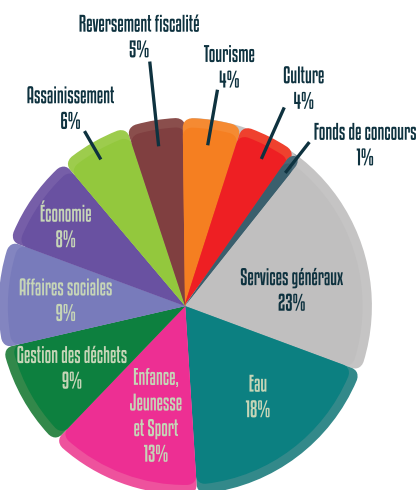
BUDGET 2018

Exercice difficile mais indispensable pour s'assurer de la santé financière de la collectivité, le budget 2018 adopté en avril dernier permettra des investissements en faveur de l'entrepreneuriat et de l'emploi, mais aussi pour les pôles santé.

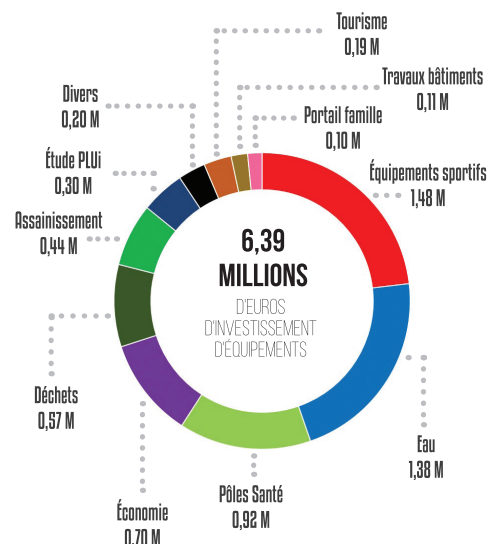
D'où vient l'argent ? 19,9 M€



Où va l'argent ? 19,9 M€



Investissements 6,39 M€



Continuer à investir pour l'aménagement du territoire dans le but de permettre aux habitants de "bien vivre au Pays de Meslay-Grez", c'est une nouvelle fois le choix fait par les élus pour ce budget 2018. Si le soutien au dynamisme de l'économie reste au centre des préoccupations (aménagement des zones artisanales et création d'immobilier d'entreprise), près de 900 000 € seront investis sur les pôles santé :

492 000 € pour la création d'une annexe du pôle santé à Villiers-Charlemagne et 420 000 € pour l'extention du pôle santé situé à Meslay-du-Maine. Le maintien des services au public est conforté avec une montée en puissance des missions de la Maison des Services. Des actions dans le domaine de la culture, du sport et du tourisme sont aussi engagées. Les fonds de concours, à hauteur de 183 000€, continuent d'alimenter la solidarité intercommunale tout comme l'action de l'agence technique intercommunale. Le budget 2018 est aussi marqué par l'intégration des services de l'eau. ■

LE SPORT COMME VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Le Pays de Meslay-Grez poursuit sa politique d'aménagement en matière d'équipements sportifs. Après la construction d'une salle des sports à Val-du-Maine en 2012, d'un espace aquatique à Meslay-du-Maine en 2016, et la réhabilitation de la salle de tennis-squash en 2018, une étude va être lancée pour un nouvel équipement à Bazougers.

Si l'attractivité d'un territoire se mesure par sa capacité à attirer de nouveaux résidents, alors nul doute que le sport, aux côtés de la culture, des services et de l'économie, y tient une place importante. C'est pourquoi il est opportun aujourd'hui d'envisager la construction d'un équipement sportif à Bazougers. Le nord-ouest du Pays de Meslay-Grez, présentant un intérêt stratégique pour l'accueil de nouvelles familles, ne dispose aujourd'hui d'aucune infrastructure sportive propice à une pratique annuelle, aussi bien pour les clubs que pour les écoles. A ce titre, un budget de 200 000 €

a été alloué pour le démarrage du projet. Par ailleurs, la rénovation de la salle de tennis-squash à Meslay-du-Maine va se concrétiser sur l'année 2018. Les travaux, d'un coût total de 1,15 million d'euros, démarreront à l'automne.

Enfin, la commune de Villiers-Charlemagne a engagé la rénovation énergétique et la construction d'un clubhouse pour sa salle de sports.

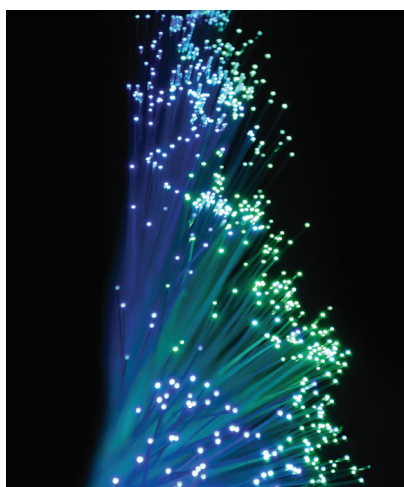
Grâce à ces actions, le Pays de Meslay-Grez compte bien rester dans le haut du classement des territoires sportifs du département. ■



Les travaux de la salle de tennis débiteront en automne

FIBRE OPTIQUE : TOUTE LA MAYENNE CONNECTÉE EN 2021

D'ici à 2021, l'ensemble des résidents mayennais, particuliers comme entreprises, aura accès à l'Internet à Très Haut Débit grâce à la fibre optique. Le projet est ambitieux : en 4 années, 13 200 kilomètres de fibre optique sont à déployer pour raccorder près de 110 000 locaux.



Pour relever le challenge, le département, à la manœuvre depuis le début, a constitué un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) chargé de piloter les opérations. Le Pays de Meslay-Grez y est présent. Le SMO a délégué la maîtrise d'ouvrage à Mayenne Fibre et la société Orange est le maître d'ouvrage, chargé de concevoir, déployer et maintenir le réseau. Enfin, le déploiement sur le terrain sera assuré par les partenaires du projet dont SPIE qui interviendra sur le Pays de Meslay-Grez.

Particuliers et collectivités impliqués

Mayenne Fibre compte sur la réactivité des collectivités dans le dénombrement et la localisation précise des besoins en raccordement, et dans le traitement des autorisations de travaux déposées par les prestataires. Une partie du réseau fibre étant aérien, **Mayenne Fibre en appellera aux propriétaires riverains** des lignes posées en aérien pour que les élagages soient réalisés.

Pour toutes informations quant à l'avancée du projet, l'éligibilité de votre local, les dates envisagées de raccordement : www.mayenne-fibre.fr ■

DES LIAISONS DOUCES COMME ALTERNATIVE AU "TOUT VOITURE"

Si la plupart des déplacements effectués entre les communes se fait aujourd'hui en voiture individuelle, il se pourrait bien que nous changions nos habitudes à l'avenir : un schéma local pour favoriser les modes de déplacements doux est à l'étude.

Le Pays de Meslay-Grez, toujours sensible aux solutions permettant de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, lance une nouvelle initiative en faveur de l'environnement : diminuer les déplacements en voiture individuelle au profit de solutions alternatives. En identifiant de possibles voies de circulation douce, les élus parient sur le vélo et la marche pour relier les 22 bourgs du territoire. L'aménagement de ces voies douces permettrait de rééquilibrer l'usage des différents modes de déplacement et de réduire la place de l'automobile en privilégiant cependant la cohabitation des modes de transport.

Le cabinet Mobhilis, chargé de l'étude, identifie près de 350 kilomètres de liaisons pour l'ensemble du projet. Outre les voies vertes (31 %) et les voies partagées (44%), 25% des liaisons pourraient être aménagées en chaussidou, un marquage identifiant une voie centrale destinée aux véhicules automobiles, et deux voies latérales destinées aux vélos. ■



A L'INTERCOMMUNALITÉ LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES RISQUES INONDATIONS

Le Pays de Meslay-Grez s'est vu confier, le 1^{er} janvier dernier, la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI). Les syndicats des bassins versants des rivières du territoire seront dissous au profit de 2 nouvelles structures.



Permettre la gestion des cours d'eau sur un périmètre géographique plus pertinent en matière d'aménagements et de prise en compte des risques d'inondations, tel est l'objectif de cette nouvelle organisation. Côté Sarthe aval, le Pays de Meslay-Grez sera directement impliqué avec 4 autres Communautés de communes dans le regroupement des syndicats de bassins versants complets de la Vaige, de l'Erve, d'Erve et Treulon, de la Taude et de la Voutonne. Le financement, après transfert de charges des communes aux communautés de communes sera assuré par ces dernières. Le Pays de Meslay-Grez a choisi de ne pas appliquer la taxe Gémapi afin de ne pas impacter les impôts locaux*.

Pour le Bassin Mayenne Aval constitué des bassins versants de la Jouanne, du Vicoin, de l'Ouette et des affluents de la Mayenne, la collectivité devrait adhérer en janvier 2019 au futur syndicat qui devrait prendre le nom de "J.A.V.O."

*Pour certaines communes, le prélèvement syndical disparaît au profit de l'augmentation du taux communal, pour un prélèvement global équivalent. ■

LEVRARD, UNE ENTREPRISE FAMILIALE

Derrière les camions rouge et blanc qui sillonnent le territoire se cache une entreprise familiale qui ne cesse de se réinventer pour rester dans la course. Dans quelques jours, elle investira ses nouveaux locaux à l'entrée du bourg de Ballée, commune de Val-du-Maine.

Créée en 1950 à Meslay-du-Maine par Mr Barillier, un temps délocalisée à Champéon (Nord-Mayenne), l'entreprise Levrard, spécialisée dans le débouchage, la vérification de canalisations et la vidange de fosses, est implantée à Ballée depuis 1999, date de son acquisition par Jean-Claude, le père. Dans quelques jours, elle s'installera dans ses nouveaux locaux, les bâtiments de l'ex-société Linpac, à l'entrée du bourg.

À ses débuts, l'entrepreneur, équipé d'un seul véhicule de pompage, intervient principalement pour des vidanges de fosses septiques. Pour satisfaire sa clientèle du Nord-Mayenne, restée fidèle, et développer son activité sur le Sud-Mayenne, il se fait fort de d'apporter une réponse 7 jours sur 7, 24h sur 24 et mise sur la qualité du service. La stratégie s'avère payante et rapidement, sa femme le rejoint dans l'entreprise pour gérer l'administratif et l'accueil des clients. En 2006, Jean-Charles, le fils, vient compléter l'équipe. En 2012, c'est au tour de Cécile, la fille, d'intégrer l'entreprise.

Rester à la pointe du progrès

Malgré une concurrence de plus en plus forte, notamment de la part de groupes d'envergure nationale, la société continue son essor en diversifiant ses savoirs-faire et ses prestations comme le nettoyage de cuves de fioul et de puits, et en s'appuyant sur les évolutions techniques et technologiques du secteur : le débouchage haute pression et l'emploi de caméra pour l'inspection des canalisations. Un pari gagnant qui permet à l'entreprise d'assurer son développement. Dernièrement, l'entreprise a construit une station d'épuration pour assurer le traitement des déchets collectés en intervention.

L'entreprise investit aussi sur la formation de ses employés. En effet, il n'existe pas de formation pour ce genre d'activité. Aussi, c'est par la formation sur le terrain que se fait la transmission des savoirs-faire et des valeurs de l'entreprise, indispensable pour maintenir la qualité de service chère au fondateur.



Jean-Charles et Jean-Claude, père et fils, dirigent la société familiale

Une entreprise reconnue

S'adressant aux particuliers comme aux professionnels, aux collectivités comme à l'industrie, l'entreprise balléenne est une référence dans le débouchage de canalisations. Elle jouit d'une notoriété qui dépasse les frontières du département. Si elle dispose de dépôts à Sablé-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume, Évron, Mayenne, Laval, Ernée et Craon, le siège reste à Ballée, une volonté affichée par toute la famille.

Confrontés à un problème d'espace dans leur locaux, la décision de reprendre les bâtiments laissés vacants par Linpac ne s'est pas imposée comme une évidence. Le coup de pouce est venu de la communauté de communes qui s'est engagée à racheter le site actuel pour le convertir en site à vocation artisanale (voire article ci-dessous.) ■

DES LOCAUX POUR LES ARTISANS À VAL-DU-MAINE

La commune de Val-du-Maine (Ballée) ne disposait pas encore de locaux à disposition pour les artisans. La communauté de communes du Pays de Meslay-Grez s'est portée acquéreur du terrain et des bâtiments laissés disponibles suite au déménagement de l'entreprise Levrard.

En rachetant le site de l'entreprise Levrard, le Pays de Meslay-Grez poursuit sa politique d'aménagement en matière d'immobilier d'entreprise. Toutes les communes pôles du territoire disposent désormais de locaux propices à l'installation d'artisans.

Le site récemment acquis est en cours de réorganisation pour aboutir à la création de lots à vocation artisanale qui seront ensuite viabilisés.

Outre ces futures installations, la communauté de communes dispose d'autres bâtiments artisanaux sur le territoire.

Pour tout renseignement, contacter A.S. Saget au 02 43 64 37 43. ■



LES ENFANTS FORMÉS AUX BONNES PRATIQUES

En sensibilisant les enfants à la problématique environnementale posée par les déchets ménagers, le Pays de Meslay-Grez entend bien inciter la future génération à adopter des comportements plus vertueux envers l'environnement.



Les enfants de CM découvrent les matériaux qui constituent les emballages

Les campagnes de communication en faveur de la réduction des déchets et de la nécessité du tri sélectif se succèdent. Malgré tout, après plusieurs années de résultats encourageants, les chiffres des tonnages collectés en tri sélectif semblent stagner, et plus encore la qualité même du tri opéré par les ménages du Pays de Meslay-Grez diminue. Conséquence directe, ce sont des tonnes de déchets valorisables qui finissent incinérés, avec une influence non négligeable sur les coûts de traitement de ces déchets.

Éduquer la nouvelle génération

Depuis janvier 2016, Christophe Charrier, préventionniste déchets à la communauté de communes, intervient durant les temps d'activités périscolaires dans les communes qui en font la demande. Le programme, réparti selon un cycle de 5 x 1h, propose aux groupes composés de 20 à 30 élèves de CM1/CM2 d'aborder l'impact des déchets sur l'environnement (comme la pollution par les matières plastiques), la réduction et la gestion des déchets ou

encore le tri sélectif nécessaire pour la valorisation. Deux séances sont consacrées au compostage : les animaux acteurs de la décomposition et la vie du compost, car le compostage permet de réduire de 35% le poids de notre poubelle.

A ce jour, près de 180 élèves ont pu suivre ce parcours autour de la prévention des déchets. ■

ORDURES MÉNAGÈRES : LA FIN DU PORTE-À-PORTE

Démarche initiée en 2005 pour les habitants résidant en campagne, ce sont désormais les pôles urbains qui abandonnent une pratique conventionnelle devenue coûteuse au fil des années.



Avec la fin du ramassage en porte-à-porte à Grez-en-Bouère fin 2017, et des 5 autres communes pôles en 2018, l'ensemble des ordures ménagères du territoire sera fin 2018 collecté uniquement par le biais des espaces propretés des communes.

Ces espaces propretés sont aujourd'hui au cœur du processus de gestion des déchets de la collectivité : point essentiel dans la mise en œuvre du tri sélectif, on y trouve les **conteneurs semi-enterrés pour les ordures**

ménagères, les **conteneurs à verre**, les **conteneurs multiflux pour les emballages de toutes natures** (plastique, métal...), les **conteneurs journaux et papiers**, et enfin les **conteneurs "le Relais" pour le textile**. Des conteneurs pour les cartons seront bientôt disponibles. Tous les autres déchets doivent être déposés en déchetterie, soit pour des raisons de valorisation, soit pour des raisons de nécessité de traitement particulier (dépollution...).

Les ménages ayant pris de plus en plus l'habitude de se rendre dans les espaces propretés pour déposer leurs déchets triés, tout en y déposant aujourd'hui leurs ordures ménagères, la collecte en porte-à-porte est de ce fait devenue injustifiée : malgré la diminution de tonnage, le temps et le kilométrage des tournées restaient constants. Cette nouvelle pratique, qui certes demande un changement d'habitude des usagers, permet non seulement de maîtriser les coûts du service de collecte, donc le montant de la redevance appliquée aux usagers, mais également renforce la capacité des foyers à effectuer un tri sélectif de qualité. ■

VERS UNE SIMPLIFICATION DE VOTRE FACTURE D'EAU

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes du Pays de Meslay Grez assure la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif. A ce titre, c'est donc elle qui émettra les factures.



Pour la première fois, la plupart des abonnés recevront une facture unique, établie par le nouveau service des eaux intercommunal et comprenant l'eau et l'assainissement collectif. Toutefois, pour les résidents des communes de Bouère, Grez-en-Bouère, Saint-Brice et ceux de Val-du-Maine (Ballée), Beaumont-Pied-de-Boeuf et Saint-Loup-du-Dorat, seule la facture d'assainissement collectif sera éditée par la communauté de communes, la distribution d'eau potable étant l'affaire de plusieurs

gestionnaires, chacun d'eux continue donc à émettre ses factures d'eau.

2 factures seront éditées en 2018

Au mois de Juin, les factures comprendront :

- **Partie eau potable** : l'abonnement du 1er semestre 2018 et éventuellement le reliquat de l'abonnement de la fin de l'année 2017, ainsi qu'une estimation sur la consommation

- **Partie assainissement collectif** : l'abonnement du 1er semestre 2018 et une estimation sur la consommation.

Au mois de novembre, les factures comprendront pour tous les abonnés (eau et assainissement) l'abonnement du 2ème semestre 2018 et la consommation calculée entre l'index estimé de la facture de juin et le relevé réel. Les agents du service des eaux passeront faire les relevés des compteurs d'eau de début septembre à mi-octobre. ■

Pour plus d'informations sur l'eau potable et l'assainissement, un seul numéro : 02 43 90 53 48 et notre site Internet : www.paysmeslaygrez.fr

Cadre de Vie

LE NUMÉRIQUE ET INTERNET INCONTOURNABLES

Le développement de l'administration numérique bouleverse profondément notre vie quotidienne. Face à cette évolution majeure de l'accès aux services publics, les Maisons de Services au Public se voient confortées dans leur mission d'accompagnement des usagers.

La Maison de Services Au Public (MSAP) est en première ligne pour l'accompagnement du public dans les nombreuses démarches administratives qui ne sont parfois accessibles que par Internet. En effet, qu'il s'agisse de faire valoir ses droits au Revenu de Solidarité Active (RSA), ou d'une inscription comme demandeur d'emploi, il n'existe pas d'alternative à la déclaration par Internet. Il en va de même pour toute demande d'immatriculation de véhicules, de demande de passeport ou de carte nationale d'identité. L'usage du numérique dans les démarches administratives va encore s'intensifier dans un futur proche, notamment la déclaration d'impôts sur le revenu qui ne se fera plus qu'exclusivement par Internet en 2019.

Un accompagnement au quotidien

Formés à ces évolutions, les agents de la MSAP sont à même d'accompagner toute personne rencontrant des difficultés d'ordre technique (je n'utilise pas Internet) ou de compréhension (je ne sais pas comment faire).

L'espace multimédia, d'accès libre et gratuit, ainsi que les formations multimédia destinées aux débutants contribuent à la réduction de ce qu'on a coutume d'appeler "la fracture numérique". ■



Les ateliers du cycle débutant sont souvent pris d'assaut

Vous avez dit Numérique ? On appelle numériques les données exprimées sous la forme de suite de chiffres composée de 0 et de 1. Les technologies de l'information et de la communication reposent pour l'essentiel sur une innovation technique fondamentale : la numérisation qui transforme des fichiers de données ou des signaux (radio, télévision) en fichier de nature informatique.

QUELLE POLITIQUE CULTURELLE POUR DEMAIN ?

Bien qu'ayant développé des activités d'enseignement artistique et de lecture publique de qualité, le Pays de Meslay-Grez peine à être reconnu pour son action culturelle. Mais cette situation est appelée à évoluer...

Avec 2 festivals associatifs de musique, une école d'enseignement artistique accueillant près de 300 élèves, 2 médiathèques intercommunales et de nombreuses initiatives associatives ou communales en faveur de la culture, le territoire dispose de vrais atouts. Il a atteint aujourd'hui un stade charnière pour se donner (ou non) une empreinte culturelle forte, à l'instar des communautés de communes voisines et de leurs offres attractives.

Des pistes d'évolution envisagées

En partenariat avec Mayenne Culture, un audit a été réalisé en 2017 autour de 3 axes : la lecture publique, l'enseignement et les pratiques artistiques, et enfin la diffusion et la création de spectacles vivants. Après la validation du diagnostic, plusieurs pistes d'évolutions se dégagent et se construisent en 3 étapes. Un groupe d'étude, composé d'élus et d'acteurs culturels, travaille à la rédaction de ce projet culturel de territoire.



Le festival Ateliers Jazz est l'un des temps fort incontournable du territoire

Il s'agira ensuite de trouver les synergies à mettre en œuvre pour structurer et améliorer l'offre culturelle existante, tout en conservant l'esprit propre au Pays de Meslay-Grez : la complémentarité des initiatives publiques et privées, et un savant mélange de qualité, de simplicité et de convivialité. ■

QUINZAINES DU NUMÉRIQUE

Du 22 mai au 2 juin derniers se déroulait la Quinzaine du Numérique, un temps dédié à la place et la pratique du numérique dans notre quotidien.



L'atelier sur la Réalité Virtuelle a rencontré un franc succès

Née d'une initiative des services lecture, jeunesse et de la Maison de Services au Public (MSAP), cette 1^{ère} édition de la quinzaine du numérique s'est donnée pour objectif de sensibiliser les habitants à l'utilisation du numérique. Animations jeux vidéo, découverte de la réalité virtuelle, conférence autour de l'éducation au numérique, lecture associée à la réalité augmentée, jeux interactifs et découverte du "cloud" sont autant d'animations proposées dans le cadre de cette semaine dédiée à la (re)découverte de ce phénomène.

Cette manifestation a été aussi l'occasion de mettre en avant les outils proposés par la collectivité et renforcer la notoriété des services intercommunaux dans leurs actions d'apprentissage, de découverte, et de pratique du numérique à destination de tous les publics. La communauté de communes investit en effet chaque année dans de nouveaux outils, et dans la formation. Le maintien d'un service public de qualité sur le territoire ne saurait exister sans ces actions. ■

LES RATCOMPTINES : UN SUCCÈS NON DÉMENTI

Depuis 7 ans, les animations lecture ravissent les tout-petits, mais aussi les plus grands à l'instar des parents.



Les enfants comme les parents raffolent de ces animations

Animation incontournable pour toute médiathèque, "l'heure du conte" rencontre un vrai succès auprès des enfants de 0 à 6 ans, et ce depuis sa création en 2011. L'an passé, plus de 350 "specta-acteurs" ont participé aux **ratcomptines**, l'animation dédiée aux 0-3 ans. Ils étaient 230 pour **le petit rat conteur** qui s'adresse aux 4-6 ans.

Ces animations font découvrir aux enfants que les histoires se trouvent dans les livres. Écouter, jouer, raconter, toucher, tous les sens sont mis en éveil pour susciter l'envie de lire.

Outre la médiathèque de Meslay-du-Maine, certains points lecture organisent également des animations pour les tout-petits.

Renseignements : Réseau lecture au 02 43 02 59 56 ■

DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES POUR TOUS LES GOÛTS

Avec le développement de l'activité "tourisme à vélo" enregistré sur la Vélofrancette (l'itinéraire reliant Oustreham dans le Calvados à La Rochelle), le camping de Villiers-Charlemagne mise sur de nouvelles tentes pour attirer les touristes.



Les deux tentes de la nouvelle gamme seront disponibles dès cet été

Deux nouvelles tentes, plus spacieuses, plus confortables et pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes vont être installées sur le camping de Villiers-Charlemagne pour l'été. Ces tentes "Amazon", du même fabricant que les tentes "Bivouac" déjà en place, sont destinées à répondre à un nouveau public sur le camping : des touristes de passage, choisissant de faire étape pour une nuit ou deux, mais aussi un public familial, désireux de découvrir les joies du camping durant une semaine ou plus, mais n'ayant aucune volonté d'investir dans du matériel. Restent aussi les touristes en quête de logement pour les évènements régulièrement organisés à proximité. Ce nouveau type d'hébergement revient en force dans les attentes des touristes, et Villiers-Charlemagne compte bien y répondre. ■

RANDONNER SANS SE PERDRE

Une nouvelle signalétique va être installée prochainement sur les 19 circuits de randonnée que compte le Pays de Meslay-Grez. Constituée de flèches directionnelles et de bornes de balisage, cet aménagement des chemins permettra notamment aux novices de la cartographie de pouvoir pratiquer la marche ou le VTT en écartant tout risque de se perdre.

Cette initiative, coordonnée et financée par la collectivité a été rendue possible grâce au concours de l'association des Baladins du Moulin de Grez-en-Bouère et à l'implication des communes pour la pose des matériels.

Retrouvez tous les tracés des randonnées sur www.paysmeslaygrez.fr/Bouger-Sortir/Loisirs/Promenades-et-randonnees ■



Les futurs panneaux de signalisation

UN ÉTÉ PLACÉ SOUS LE SIGNE DU SPORT À LA BASE DE LOISIRS DE LA CHESNAIE

La base de loisirs sera cet été le théâtre de trois grands évènements sportifs, dont un Championnat de France et le premier Triathlon du Pays de Meslay-Grez. A n'en pas douter, le spectacle sera assuré.

6, 7 et 8 juillet



Venez admirer les meilleurs joueurs français et encourager les représentants du Swin Club Meslay !

14 juillet



Compétition ouverte à tous, une bonne occasion de tester cette discipline très en vogue actuellement.

23 juillet



Animation ouverte à tous les 6-12ans, Venez seul ou en groupe pour un après midi de plaisir.